

Cahors, le 26 AVR. 2018

Affaire suivie par : Thibaut LAGACHE
Ligne directe : 05.65.53.42.54
Mail : thibaut.lagache@lot.fr

REÇU
27 AVR. 2018

Monsieur Eugène LABROUE
Maire de Gignac
Mairie
46600 GIGNAC

OBJET : Desserte en téléphonie mobile et numérique
REF : Votre courrier du 06 mars 2018

Monsieur le Maire, *cher collègue,*

Par courrier en date du 06 mars 2018, vous soulignez le caractère indispensable de la couverture de votre territoire en téléphonie mobile, pour des raisons de sécurité et de développement économique. Vous relevez également l'avance de la Corrèze dans le déploiement de la fibre optique par rapport au calendrier prévu par le syndicat Lot numérique pour votre commune.

En janvier dernier, l'Etat a annoncé un accord conclu avec les opérateurs de téléphonie mobile afin d'améliorer leur effort d'investissement pour la desserte du territoire. Ceux-ci se sont engagés à généraliser la réception 4G en équipant les sites 2G/3G existants et à accroître le rythme des précédents programmes publics de couverture. Le nouveau dispositif amène chaque opérateur à financer et à installer des antennes 4G dans au moins 5 000 nouvelles zones dépourvues d'un service satisfaisant. Ces zones seront identifiées par les pouvoirs publics, avec un rythme de 600 à 800 zones par an. Les opérateurs disposeront alors de 12 à 24 mois pour en assurer la couverture.

Concernant l'accès à l'internet très haut débit, le contrat de délégation de service public signé en décembre 2017 avec Orange va permettre de construire en 5 ans un réseau fibre optique qui raccordera l'ensemble des foyers lotois, de manière standard en installant un boîtier de connexion à 100 mètres maximum de chaque parcelle. Ainsi, le département du Lot bénéficiera d'un service homogène et d'une desserte exhaustive en fibre optique, ce qui n'est pas garanti par le projet corrézien.

Le calendrier du déploiement de la fibre a été établi en privilégiant autant que possible les zones dépourvues d'un bon débit ADSL. La commune de Gignac a été programmée en 2022 car elle a bénéficié en 2017 d'une opération de modernisation du réseau cuivre par Orange et bénéficie depuis d'une desserte internet largement améliorée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations. *de vous remercier*

Le président du syndicat mixte



André MELLINGER

Copie :

- Mme Boutinaud et M. Liébus, conseillers départementaux du canton de Souillac
- M. le président de la communauté de communes Cauvaldor
- MM. Chartroux, Autemayoux et Landas, délégués Lot numérique à la communauté de communes Cauvaldor
- M. Rigal, Président du Département du Lot